|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)****Buenos Aires, Argentine, 9-20 octobre 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Addendum 2 auDocument CMDT-17/19-F** |
|  | **16 août 2017** |
|  | **Original: français** |
| Etats Membres de l'Union africaine des télécommunications |
| Propositions pour les travaux de la conférence |
|  |
| **Domaine prioritaire:**– Plan stratégique**Résumé:**La présente contribution au Plan stratégique de l'UIT met en lumière le rôle important du BDT dans la promotion de la coopération bilatérale et multilatérale entre les Etats Membres et les Membres de Secteur.Le présent document contient un projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT dans le cadre de la CMDT-17.**Résultats attendus:**La CMDT-17 est invitée à examiner et à approuver la proposition africaine commune ci-jointe.**Références:**Documents TDAG16-21/10 et RPM-AFR16/7-F |

Résumé

Le présent document est une version révisée de l'avant-projet de contribution de l'UIT-D au projet de Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023 qui a été élaboré par le Groupe de travail par correspondance du GCDT sur le plan stratégique, le plan opérationnel et la Déclaration, qui a été soumis au GCDT à sa quinzième réunion en tant que rapport d'activité ([Document 28](https://www.itu.int/md/D14-TDAG20-C-0028/en)). Le GCDT à sa 15ème réunion a approuvé ce rapport d'activité et demandé au Groupe de poursuivre ses travaux en se fondant sur le projet de plan stratégique de l'UIT-D pour la période 2020-2023 et, en particulier, de fournir des références aux Objectifs de développement durable (ODD) ainsi qu'aux grandes orientations du SMSI, suite à leur examen ultérieur, en 2015, par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Suite à ces demandes, on trouvera dans l'Annexe A du présent document les projets d'objectifs et de résultats en ce qui concerne la contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023 ainsi que des références au plan stratégique de l'UIT-D pour la période 2016‑2019, ainsi qu'aux ODD approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2015 et aux grandes orientations du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève, compte tenu de la Vision du SMSI+10 pour l'après-2015. Le document comporte également quelques modifications de forme mineures destinées à rationaliser encore le projet de contribution de l'UIT‑D au Plan stratégique de l'UIT.

Ces révisions tiennent également compte des indications fournies par le Groupe de travail par correspondance sur le plan stratégique, le plan opérationnel et la Déclaration à sa réunion de 2016, telles qu'elles figurent dans le Document 10 du GCDT.

Vous trouverez ci-joint pour information quatre Annexes supplémentaires: l'Annexe B donne les 17 objectifs de développement durable, l'Annexe C donne les 11 grandes orientations du SMSI, l'Annexe D est la matrice SMSI-ODD[[1]](#footnote-1), et l'Annexe E est le plan stratégique de l'UIT‑D pour la période 2016-2019.

Comme l'a noté le GCDT à sa 15ème réunion, le présent projet de contribution de l'UIT-D au projet de plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023 comporte quatre objectifs conformes aux trois points suivants:

1) Ce projet, plus axé sur les résultats que le plan stratégique pour la période actuelle (2016‑2019), a été élaboré conformément à la méthode de gestion axée sur les résultats.

2) Il **conserve l'ensemble des éléments** ayant été adaptés du plan stratégique de l'UIT pour la période 2016-2019, et intègre les références aux résultats et produits correspondants du plan stratégique actuel. En outre, le plan stratégique pour la période 2016-2019 est présenté dans l'Annexe E à des fins de référence.

3) Les cinq objectifs actuels du plan stratégique pour la période 2016-2019 sont présentés sous forme de quatre objectifs qui utilisent une formulation accessible aussi bien aux membres de l'UIT et aux parties prenantes qu'au grand public, afin que des personnes qui ne participent pas actuellement aux activités de l'UIT-D puissent s'y associer. L'objectif de la présente contribution est de simplifier la formulation utilisée dans le plan stratégique actuel et, entre autres, d'éviter les éventuels doubles emplois.

**MOD** AFCP/19A2/1

PLAN STRATÉGIQUE (version proposée par le GCDT)

Projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023:
objectifs, résultats et produits

| Objectifs | D.1 Coordination: Promouvoir la coopération et la conclusion d'accords à l'échelle internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC | D.2 Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC: Promouvoir le développement d'infrastructures et de services, et notamment instaurer la confiance et la sécurité quant à l'utilisation des télécommunications/TIC | D.3 Environnement favorable: Promouvoir la mise en place de politiques et d'un environnement réglementaire favorables au développement durable des télécommunications/TIC | D.4 Société numérique inclusive: Promouvoir le développement et l'utilisation des télécommunications/TIC et d'applications dans l'objectif de donner aux individus et aux sociétés des moyens d'agir pour le développement économique et la protection de l'environnement |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Résultats | **D.1-1**: Examen plus approfondi et meilleure adhésion au projet de contribution de l'UIT-D au projet de plan stratégique de l'UIT, à la Déclaration de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et au Plan d'action de la CMDT**D.1-2**: Evaluation de la mise en oeuvre du Plan d'action (CMDT) et du plan d'action du SMSI**D.1-3**: Renforcement de l'échange de connaissances, du dialogue et des partenariats entre les Etats Membres, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires et d'autres parties prenantes participant aux travaux du Secteur concernant les questions de télécommunication/TIC **D.1.4**: Signature effective d'accords de coopération multilatérale entre les états d'une part, et d'autre part entre les états et les autres acteurs de l'écosystème des TIC | **D.2-1**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à fournir des infrastructures et des services de télécommunication/TIC robustes, y compris pour le large bande et la radiodiffusion, y compris pour la réduction de l'écart existant en matière de normalisation, la conformité, l'interopérabilité et la gestion du spectre**D.2-2**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à lutter efficacement contre les cybermenaces, à élaborer des stratégies et à développer des compétences au niveau national en matière de cybersécurité, y compris par le biais du renforcement des capacités**D.2-3**: Renforcement de la capacité des Etats Membres à utiliser les télécommunications/TIC pour l'atténuation des risques de catastrophe et les télécommunications d'urgence | **D.3-1**: Renforcement de la capacité des Etats Membres à élaborer des cadres politiques, juridiques et réglementaires favorables au développement des élécommunications/TIC **D.3-2**: Renforcement de la capacité des Etats Membres à produire des statistiques sur les TIC très fiables et comparables à l'échelle internationale, à partir de normes et de méthodologies convenues**D.3-3**: Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des membres de l'UIT à exploiter l'intégralité du potentiel des télécommunications/TIC **D.3-4**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à intégrer l'innovation dans le secteur des télécommunications/TIC dans leurs programmes nationaux de développement  | **D.4-1**: Amélioration de l'accès aux télécommunications/TIC et de leur utilisation dans les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), ainsi que dans les pays dont l'économie est en transition**D.4-2**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à exploiter les applications TIC, y compris les applications mobiles, dans des domaines prioritaires tels que la santé, l'agriculture, le commerce, la gouvernance, l'éducation ou la finance**D.4-3**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à élaborer des stratégies, des politiques et des pratiques favorisant l'inclusion numérique, en particulier des personnes ayant des besoins particuliers**D.4-4**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à développer des stratégies et des solutions TIC relatives à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets |
| Produits | **D.1-1** Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et rapport final de la CMDT**D.1-2** Réunions préparatoires régionales (RPM) et rapports finals des RPM**D.1-3** Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) et rapports du GCDT à l'intention du Directeur du BDT et de la CMDT**D.1-4** Commissions d'études et lignes directrices, recommandations et rapports des Commissions d'études**D.1-5** Plates-formes pour la coordination régionale, y compris les Forums régionaux de développement (RDF) *nouveau***D.1-6:** Plates-formes pour les partenariats, produits et services**D.1.7**: Documents d'accords signés de coopération entre les états d'une part, et d'autre part entre les états et les acteurs de l'écosystème des TIC au BDT | **D.2-1** Produits et services relatifs aux infrastructures de télécommunication/TIC, y compris pour le large bande et la radiodiffusion, y compris pour la réduction de l'écart existant en matière de normalisation, la conformité, l'interopérabilité et la gestion du spectre**D.2-2** Produits et services visant à instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC**D.2-3** Produits et services relatifs à la réduction des risques de catastrophe et aux télécommunications d'urgence | **D.3-1** Produits et services relatifs aux politiques et à la réglementation en matière de télécommunications/TIC**D.3-2** Produits et services relatifs aux statistiques sur les télécommunications/TIC **D.3-3** Produits et services relatifs à l'amélioration des capacités humaines et institutionnelles**D.3-4** Produits et services relatifs à l'innovation dans le domaine des télécommunications/TIC  | **D.4-1** Produits et services visant à fournir une assistance ciblée aux PMA, PEID, PDSL et aux pays dont l'économie est en transit**D.4-2** Produits et services relatifs aux applications TIC**D.4-3** Produits et services relatifs à l'inclusion numérique des personnes ayant des besoins particuliers**D.4-4** Produits et services relatifs aux applications TIC concernant l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation de ces effets  |

Annexe A

Projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023:
objectifs, résultats, ODD et grandes orientations du SMSI

| Objectifs | D.1 Coordination: Promouvoir la coopération et la conclusion d'accords à l'échelle internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC | D.2 Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC: Promouvoir le développement d'infrastructures et de services, et notamment instaurer la confiance et la sécurité quant à l'utilisation des télécommunications/TIC | D.3 Cadre favorable: Promouvoir la mise en place de politiques et d'un environnement réglementaire favorables au développement durable des télécommunications/TIC | D.4 Société numérique inclusive: Promouvoir le développement et l'utilisation des télécommunications/TIC et d'applications dans l'objectif de donner aux individus et aux sociétés des moyens d'agir pour le développement économique et la protection de l'environnement |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Résultats | **D.1-1**: Examen plus approfondi et meilleure adhésion au projet de contribution de l'UIT-D au projet de plan stratégique de l'UIT, à la Déclaration de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et au Plan d'action de la CMDT.*Tiré des résultats D.1-1 à D.1-6 et D.1-8 à D.1-10 du Plan stratégique pour la période 2016-2019*Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 5, 10, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en oeuvre des GO-SMSI C1 et C11**D.1-2**: Evaluation de la mise en oeuvre du Plan d'action (CMDT) et du plan d'action du SMSI.*Repris du résultat D.1-7 du Plan stratégique pour la période 2016‑2019*Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 5, 10, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en oeuvre des GO-SMSI C1 et C11**D.1-3**: Renforcement de l'échange de connaissances, du dialogue et des partenariats entre les Etats Membres, les Membres de Secteur, les Associés, les établissements universitaires et d'autres parties prenantes participant aux travaux du Secteur concernant les questions de télécommunication/TIC*Tiré des résultats D.1-13 et D.1-14 du Plan stratégique pour la période 2016-2019*Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 5, 10, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en oeuvre des GO-SMSI C1 et C11 | **D.2-1**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à fournir des infrastructures et des services de télécommunication/TIC robustes, y compris pour le large bande et la radiodiffusion, y compris pour la réduction de l'écart existant en matière de normalisation, la conformité, l'interopérabilité et la gestion du spectre*Tirés des résultats D.2.3-D.2.6 du Plan stratégique pour la période 2016-2019*Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 5, 8, 9, 10, 11, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre des GO-SMSI C1, C2, C3, C9 et C11**D.2-2**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à lutter efficacement contre les cybermenaces, à élaborer des stratégies et à développer des compétences au niveau national en matière de cybersécurité, y compris par le biais du renforcement des capacités.*Tiré des résultats D.3-1 à D.3-3 du Plan stratégique pour la période 2016-2019*Contribue à la réalisation des Objectifs 4, 9, 11 et 16 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre de la GO-SMSI C5**D.2-3**: Renforcement de la capacité des Etats Membres à utiliser les télécommunications/TIC pour l'atténuation des risques de catastrophe et les télécommunications d'urgence*Tiré des résultats D.5-4 à D.5-7 du Plan stratégique pour la période 2016-2019* Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 5, 9, 11 et 13 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre des GO-SMSI C2 et C7 | **D.3-1**: Renforcement de la capacité des Etats Membres à élaborer des cadres politiques, juridiques et réglementaires favorables au développement des télécommunications/TIC. *Tiré des résultats D.2-1 et D.2-2 du Plan stratégique pour la période 2016-2019*Contribue à la réalisation des Objectifs 2, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre de la GO-SMSI C6**D.3-2:** Renforcement de la capacité des Etats Membres à produire des statistiques sur les TIC très fiables et comparables à l'échelle internationale, à partir de normes et de méthodologies convenues.*Tiré des résultats D.4-4 et D.4-5 du Plan stratégique pour la période 2016-2019*Contribue à la réalisation des Objectifs 1-17 des ODDContribue à la coordination de la mise en oeuvre des GO‑SMSI C1 - C11 **D.3-3**: Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des membres de l'UIT à exploiter l'intégralité du potentiel des télécommunications/TIC. *Tiré des résultats D.4-1 à D.4-3 du Plan stratégique pour la période 2016-2019*Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en oeuvre de la GO-SMSI C4**D.3-4:** Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à intégrer l'innovation dans le secteur des télécommunications/TIC dans leurs programmes nationaux de développement*Tiré des résultats D.2-7 et D.2-8 du Plan stratégique pour la période 2016-2019*Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 9, 12, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en oeuvre des GO-SMSI C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7 et C11 | **D-4-1**: Amélioration de l'accès aux télécommunications/TIC et de leur utilisation dans les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), ainsi que dans les pays dont l'économie est en transition.*Tiré des résultats D.4-9 à D.4-10 du Plan stratégique pour la période 2016-2019*Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 7, 8, 9, 11, 13 et 17 des ODD Contribue à la coordination de la mise en œuvre des GO-SMSI C2, C6 et C7**D.4-2** Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à exploiter les applications TIC, y compris les applications mobiles, dans des domaines prioritaires tels que la santé, l'agriculture, le commerce, la gouvernance, l'éducation ou la finance.*Tiré des résultats D.3-4 à D.3-6 du Plan stratégique pour la période 2016-2019* Contribue à la réalisation des Objectifs 2, 3, 4, 6, 7 et 11 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre de la GO-SMSI C7**D.4-3**:Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à élaborer des stratégies, des politiques et des pratiques favorisant l'inclusion numérique, en particulier des personnes ayant des besoins particuliers.*Tiré des résultats D.4-6 à D.4-8 du Plan stratégique pour la période 2016-2019* Contribue à la réalisation des Objectifs 4, 5, 8, 10, 11 et 17 des ODD Contribue à la coordination de la mise en œuvre des GO-SMSI C2, C3, C4, C6, C7 et C8**D.4-4**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à développer des stratégies et des solutions TIC relatives à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets.*Tiré des résultats D.5-1 à D.5-3 du Plan stratégique pour la période 2016-2019* Contribue à la réalisation des Objectifs 3, 5, 11 et 13 des ODD Contribue à la coordination de la mise en œuvre de la GO-SMSI C7 |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Pour un complément d'information sur la matrice SMSI-ODD, veuillez vous reporter à l'adresse [www.wsis.org/sdg](http://www.wsis.org/sdg). [↑](#footnote-ref-1)